

assouplir l'interprétation et l'application. Cette exemption nous a été accordée pour 120 jours. A plus long terme, nous demandons à l'Administration d'abroger le projet de loi dès que le Congrès reprendra ses travaux. Et, de concert avec la Communauté européenne, nous comptons soumettre la question au GATT.

Je ne veux pas que vous interprétiez mes observations comme une critique à l'endroit des États-Unis. De nombreux autres pays, dont la plupart des pays parties à l'Accord général, sont plus protectionnistes que les États-Unis.

Le bilan n'est pas non plus entièrement négatif. Une proportion substantielle de nos échanges transfrontières se font déjà libres de tout tarif. Quand les accords du Tokyo Round seront pleinement en vigueur en 1987, environ 80 % des exportations canadiennes aux États-Unis et près de 65 % de leurs exportations au Canada se feront en franchise de droits. Il reste néanmoins d'importants secteurs où les tarifs sont élevés, notamment celui des biens entièrement manufacturés. Au nombre des principales barrières non tarifaires, de part et d'autre de la frontière, on trouve beaucoup de discrimination au niveau des marchés publics et ce, à tous les paliers de gouvernement.

J'é crois qu'il est manifestement dans notre intérêt d'explorer toutes les avenues qui pourraient nous permettre d'assurer et d'améliorer notre accès au marché américain. Je suis loin d'être le seul à être de cet avis. On se demande plus fréquemment, notamment dans le secteur des affaires, s'il n'y a pas lieu de rechercher les accords bilatéraux spéciaux avec les États-Unis.

Différentes approches ont été proposées à cet égard, entre autres la négociation d'un accord général d'amélioration des échanges, des accords sectoriels, des accords fonctionnels et un accord global. Chaque option comporte ses avantages et ses désavantages.

Un accord d'amélioration des échanges pourrait fournir le cadre à l'intérieur duquel les deux gouvernements conviendraient en principe d'oeuvrer à une plus grande libéralisation des échanges. Par exemple, des institutions mixtes pourraient être créées pour étudier les moyens d'améliorer les échanges et de résoudre les problèmes qui surgissent de temps à autre. Un tel accord établirait des objectifs à plus long terme mais ne résulterait en aucun changement substantiel de nos arrangements commerciaux avec les États-Unis dans l'immédiat.